

FORMULAIRE INTERVENTION DU PUBLIC

Afin de vous accompagner et mieux vous guider dans votre intervention, les personnes désireuses d'intervenir sont invitées à remplir ce formulaire et le remettre à la direction générale au moins 24 heures avant la tenue de la réunion où vous souhaitez intervenir et à le transmettre à l'adresse dgphares@cssphares.gouv.qc.ca

Identification
Nom : _____
Prénom : _____
Nom de l'établissement scolaire, si applicable : _____
Nom de l'organisme que vous représentez, le cas échéant : _____
Localité : _____

Quel est le sujet de votre intervention auprès du conseil d'administration?

<p>Lorsque vous êtes invité à poser votre question ou à présenter votre point de vue au conseil d'administration, vous devez vous adresser directement à la personne qui assure la présidence, et ce, de façon succincte.</p> <p>Vous devez être poli et respectueux. Vos propos ne doivent pas porter atteinte à la réputation d'une personne ni être vexatoires.</p> <p>Si vous entendez déposer un document, celui-ci doit être transmis à la direction générale, 24 heures avant la séance publique, à l'adresse dgphares@cssphares.gouv.qc.ca.</p> <p>La personne qui assure la présidence vous invitera à poser votre question ou à présenter votre point de vue lors de la <i>Période de questions</i> prévu à l'ordre du jour.</p> <p>La personne qui assure la présidence traitera alors votre question ou votre point de vue et en disposera de la manière qui lui paraît la plus pertinente.</p> <p>La durée de votre intervention ne doit pas dépasser cinq minutes.</p> <p>Votre nom et le sujet de votre intervention seront notés au procès-verbal de la séance.</p> <p>Si la rencontre devait se tenir à distance, un lien électronique vous sera transmis.</p>
--